

Cinquièmement, on a tenté délibérément de créer l'impression que ces crédits supplémentaires alloués aux provinces, et qui leur appartiennent en droit de toute façon, sont en quelque sorte garantis à longue échéance. Non, monsieur le Président, ils ne visent que l'année 1983-1984. Les sommes à venir seront assujetties aux fluctuations de l'économie et du PNB. Si l'économie fait défaut, il en sera de même pour cet argent et pour le financement de l'assurance-maladie. Le gouvernement aurait mieux fait de le comprendre.

• (1140)

Le sixième et, à mon avis, le plus important des faits que ces ministres ont voulu cacher, c'est que la nouvelle somme ne tient pas compte des 5.8 milliards de dollars—pensez-y, monsieur le Président, 5.8 milliards de dollars—que les gouvernements provinciaux avaient escompté recevoir mais ne recevront pas de 1982 à 1987 en vertu du FPE. La raison de cette réduction, c'est qu'il y a eu en 1981 un changement, une révision de la formule, une perte des revenus garantis. La mesure unilatérale suscite d'énormes problèmes, surtout dans les provinces où la moitié de leurs recettes leur viennent des transferts de paiements fédéraux. Veut-on nous dire aujourd'hui que les premiers ministres des provinces de l'Atlantique sont mesquins et ne savent pas comment gérer leurs programmes d'assurance-maladie? Ce n'est pas vrai.

Je sais que les premiers ministres se sont entretenus il y a à peine dix jours et que le premier ministre d'une province de l'Atlantique a dit qu'il lui fallait immédiatement 150 millions de dollars, rien que pour son assurance-maladie. Un autre a parlé de 200 millions et un autre encore a estimé ses besoins à 150 millions de dollars. L'Île-du-Prince-Édouard estimait ses besoins à 40 millions. Lorsqu'on additionne tous ces chiffres, on dépasse déjà les 500 millions, mais ce gouvernement se rend à Halifax et refuse même d'en discuter. Voilà où nous en sommes, et le gouvernement ferait bien de s'ouvrir les yeux.

Selon le discours du trône, monsieur le Président, une mesure législative sera présentée pour augmenter le supplément versé aux pensionnés seuls. Je crois savoir que le groupe de travail sur la réforme des pensions doit déposer son rapport avant le 31 décembre prochain, mais qu'il le fera vraisemblablement plus tôt. Nous prions le gouvernement de donner suite le plus tôt possible aux recommandations de ce groupe de travail en faveur de ceux qui vivent dans la pauvreté, ceux qui ont besoin d'une augmentation du SGR pour conserver la dignité à laquelle ont droit les personnes âgées. Il en est de même pour toutes les dispositions touchant les veuves et les veufs âgés de 60 à 64 ans.

De toute évidence, monsieur le Président, j'en dirai davantage lorsque la loi canadienne sur la santé au Canada nous sera présentée, mais une partie de la stratégie du gouvernement consiste à prétendre que les gouvernements provinciaux conservateurs sont mal intentionnés. Je voudrais vous donner l'exemple de ce qui s'est produit à Winnipeg où le gouvernement est néo-démocrate. Le Centre des sciences de la santé est le plus grand hôpital de cette province. Deux nourrissons y sont morts et le juge Gyles a fait un rapport sur la situation. Je ne voudrais pas que l'on interprète mal mes propos, monsieur le Président. Je n'accuse pas le gouvernement du Manitoba d'être

responsable de ces deux décès et je veux que cela soit parfaitement bien compris. Mais ce qui est intéressant c'est que, effectivement, ce sont les provinces dont le gouvernement est conservateur ou néo-démocrate qui veulent parler de l'insuffisance du financement, car elles ont toutes le même problème. Cela n'a rien à voir avec un esprit partisan ou une orientation politique particulière.

J'ai devant moi aujourd'hui un article qui est paru dans le *Free Press* de Winnipeg et qui s'intitule «Les infirmières se plaignent de l'insuffisance de personnel» au Centre des sciences de la santé. Elles veulent rencontrer le ministre de la Santé de la province, l'honorable Larry Desjardins, pour en parler. Ce sont là les problèmes qui réclament notre attention, monsieur le Président, tout comme la question du remplacement des soins actifs par les soins à domicile, communautaires ou préventifs. Il y a beaucoup d'autres choses et j'en parlerai plus en détail lors du débat sur la loi sur la santé au Canada, mais je voudrais ajouter que les Canadiens sont en faveur de ce programme et dire au premier ministre et à ses partisans: oui, que le débat soit animé, mais restons-en aux faits.

Des voix: Bravo!

M. Epp: Monsieur le Président, je citais cet exemple pour montrer ce qui se produit.

Ces derniers temps, le ministre basait la plupart de son argumentation sur une tragédie qu'elle a vécue et qui a modifié sa façon de penser et son attitude. Je respecte cela, mais je prétends que les libéraux n'ont pas le monopole de la compassion. Ce n'est le monopole ni d'un parti ni d'une personne. Tous les députés, tous les membres de notre société, connaîtront au cours de leur vie familiale des joies, des peines, des naissances et des décès. Le ministre n'ignore pas que la maladie frappe tout le monde. Par conséquent, ce débat, qui commencera très prochainement, devra porter sur des faits et non sur la plus ou moins grande compassion des uns et des autres, sur le retentissement plus ou moins profond des tragédies humaines selon les personnes. Oh, oui, certains d'entre nous peuvent également parler d'expériences de ce genre. Moi-même, j'ai dû conduire ma petite fille à son dernier repos. Tout ce que je dis au gouvernement, monsieur le Président, c'est ceci: lorsque nous parlons d'assurance-maladie, limitons-nous aux faits et nous aurons un bon débat.

Des voix: Bravo!

M. McKenzie: Monsieur le Président, je voudrais poser au député de Provencher (M. Epp) quelques questions sur la détérioration des services de santé du Manitoba, sous le gouvernement néo-démocrate. La situation est devenue assez tragique et on s'inquiète tout à fait légitimement, comme mon collègue l'a mentionné.

Nous savons que l'hôpital Deer Lodge est passé aux mains du gouvernement en avril dernier. Il a reçu des fonds considérables pour la modernisation, mais l'argent n'a pas été utilisé à bon escient. Des centaines de lits sont vacants, mais très peu de malades sont hospitalisés. Des files de malades tentent de se faire hospitaliser au Manitoba pour subir des interventions chirurgicales. Le député recommanderait-il que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{lle} Bégin) lance une enquête afin de voir pourquoi cet hôpital n'est pas exploité comme il convient.